

Déclaration préalable

CDEN 20 avril 2020

FSU61 et DDEN

Le néolibéralisme a réduit à peau de chagrin la capacité de nos États à répondre à des crises comme celle du Covid. La crise du coronavirus qui touche toute la planète révèle les profondes carences des politiques néolibérales. Elle est une étincelle sur un baril de poudre qui était prêt à exploser. Emmanuel Macron, dans ses dernières allocutions, appelle à des « *décisions de rupture* » et à placer « *des services (...) en dehors des lois du marché* ». Notre organisation, consciente de l'urgence sociale et écologique et donnant l'alerte depuis des années, n'attend pas des discours mais de profonds changements de politiques, pour répondre aux besoins immédiats et se donner l'opportunité historique d'une remise à plat du système, en France et dans le monde.

Dès à présent, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des populations celle des personnels de la santé et des soignant.e.s parmi lesquels une grande majorité de femmes, doivent être mises en œuvre, et ceci doit largement prévaloir sur les considérations économiques. Il s'agit de pallier en urgence à la baisse continue, depuis de trop nombreuses années, des moyens alloués à tous les établissements de santé, dont les hôpitaux publics et les Ehpad.. Il s'agit de disposer du matériel, des lits et des personnels qui manquent: réouverture de lits, revalorisation des salaires et embauche massive, mise à disposition de tenues de protection efficaces et de tests, achat du matériel nécessaire, réquisition des établissements médicaux privés et des entreprises qui peuvent produire les biens essentiels à la santé, annulation des dettes des hôpitaux pour restaurer leurs marges de manœuvre budgétaires... Pour freiner la pandémie, le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population, les autres doivent être sans délai stoppées. La protection de la santé et de la sécurité des personnels doivent être assurées et le droit de retrait des salarié.e.s respecté.

Mais ce qui est vrai pour les services publics de santé, l'est pour l'ensemble des services publics dont l'Éducation nationale sujet du jour.

Les enseignant.e.s comme beaucoup d'autres salarié.e.s ont été confinés que trop tardivement, la priorité étant de maintenir au maximum l'activité économique. Ils ont ainsi été mis en danger par l'État employeur qui n'avait pas les moyens de les protéger. Et cela a duré pour les enseignant.e.s qui se sont portés volontaires pour accueillir les enfants de soignants.

Le président de la République a annoncé lors de son allocution télévisée du 13 avril une réouverture de l'ensemble des établissements scolaires (sauf pour l'enseignement supérieur) à partir du 11 mai. Nous voyons bien qu'il s'agit d'une mesure économique et non sanitaire. Il faut libérer les parents de leurs enfants pour qu'ils puissent retourner au travail. Et peu importe les conséquences sanitaires graves. Car il s'agit bien là de mettre l'ensemble de la population en danger.

Il n'est pas possible de faire respecter les gestes barrières dans un établissement scolaire. Sans parler des plus petits, tellement c'est évident, il faudra nous expliquer comment faire respecter 2 mètres de distances dans les classes, les selfs, les couloirs et escaliers ainsi que dans les cours de récréation. Comment empêcher les élèves de toucher les poignées de portes, y compris en allant aux toilettes, les rambardes d'escaliers, d'échanger des jouets dans les cours de maternelle ou les objets de travail pour les autres ? Comment empêcher les élèves de maternelles de s'approcher les uns des autres, de leur ATSEM, de leur enseignant.

Puis ces enfants qui auront passé plusieurs heures dans un haut lieu de contamination iront contaminer à leur tour, leurs parents et grands-parents. C'est incompréhensible lorsqu'on voit que durant le même temps, tous les autres lieux publics (cinéma, restaurants, bars, ...) seront fermés. Il est clair que l'on sacrifie les enseignants sur l'autel de l'économie mais aussi indirectement le reste de la société. Les syndicats, les parents, des élus, l'ordre des médecins le dénoncent. Qu'ils soient

entendus ! Les discours n'auront rien changé aux actes.

D'ailleurs, il suffit de voir que le jour d'après est déjà à l'identique du jour d'avant. En effet, cette carte scolaire est la première carte scolaire du jour d'après puisqu'elle concerne l'année scolaire 2020-2021.

Nous passerons sur le fait que le mépris de la DASEN envers les représentants des personnels reste le même. En effet, les annonces du ministre de l'éducation puis celle d'une nouvelle dotation nécessitaient le report des instances pour respecter un délai d'études de la carte scolaire revue avec ces données. Cela fut le cas pour ce CDEN. Quant au CTSD, le premier a été maintenu avant qu'une nouvelle mouture des mesures soit effectuée après les annonces du ministre mais avant même la nouvelle dotation. Quant au repli, il s'est tenu au lendemain seulement de l'annonce de cette dotation c'est à dire sans en tenir compte.

Qu'est-ce qui empêchait le report du CTSD comme le CDEN ? Rien, mis à part le fait qu'à l'évidence, madame la DASEN ne porte pas le même respect aux instances de dialogue social avec les élus qu'avec les personnels.

Concernant la carte scolaire elle-même, le jour d'après n'est quasiment en rien différent que le jour d'avant.

Pour le second degré, l'épidémie du coronavirus n'a apporté aucun changement. Peu importe au gouvernement que les mois de confinement auront amplifié les inégalités et pénalisé encore plus ceux qui sont déjà le plus en difficulté. La FSU, mais aussi de nombreux groupes politiques de l'Orne et de l'hexagone, ont appelé à l'annulation de toute baisse de dotation pour pouvoir apporter l'aide nécessaire à chacun dans cette année scolaire de l'après. Mais le gouvernement n'a rien entendu pour l'instant. Il y a à l'évidence, ce qu'il dit et ce qu'il fait.

Quant au premier degré, la pilule passe difficilement. Après l'annonce positive (mais non suffisante) du ministre d'annulation des fermetures dans le rural en oubliant les autres fermetures puis celle d'une nouvelle dotation, l'Orne a été une fois de plus oubliée. La première annonce s'est soldée par l'annulation d'ouvertures pourtant considérées comme nécessaires par la DASEN elle-même puisqu'elle les avait programmées (en ne respectant pas ainsi le nombre maximum de 12 élèves en REP et REP+ en GS, CP et CE1). La brigade de remplacement a été démantelée en perdant 20 % de ses moyens alors qu'elle n'était déjà pas suffisante (pour preuve le grand nombre de jours d'absence non remplacés cette année). Puis est venue l'histoire de la nouvelle dotation. Pour 26 mesures de fermetures annulées l'Orne a obtenu 3 postes ! C'est scandaleux alors que l'Académie a obtenu 65 postes pour cette dotation rurale. L'Orne serait donc moins rurale que ses compères de l'académie ? Les arguments de la DASEN et de la rectrice sont fallacieux car le P/E dont elles parlent ne peut être l'argument de la distribution de cette dotation qui été une dotation pour compenser l'annulation de fermetures dans le rural.

Alors deux choses l'une : soit le ministre de l'éducation nationale a une fois de plus menti, soit il nous a bien octroyé 26 postes et la rectrice les a détourné. Dans les deux cas, le ministre doit réagir et faire en sorte que nous soyons destinataires de 26 postes.

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, et en particulier les maires et les membres du conseil départemental qui par le biais des parlementaires de l'Orne avaient, comme la FSU, écrit au ministre de l'éducation nationale, mais aussi SUD Éducation, les DDEN et la Ligue de l'enseignement qui avaient dénoncé avec nous ces mesures, puis enfin les autres membres qui défendent chacun et chacune l'« Ecole » dans notre département, nous vous appelons à exiger une vraie carte scolaire du jour d'après en votant toutes et tous unanimement contre celle qui est présentée aujourd'hui.

Le gouvernement nous a affirmé que plus rien ne serait pareil, qu'il faudra tirer les leçons des erreurs du passé. Cela doit commencer dès aujourd'hui en exigeant une dotation à la hauteur pour l'année scolaire du jour d'après c'est à dire celle de la prochaine rentrée scolaire.